

Vedène, un centre de tri de nouvelle génération pour le bassin rhodanien



Vue axonométrique du projet- AT&E Architectes

La SPL Tri Rhodanien a franchi une étape décisive avec la signature d'un [Marché Public Global de Performance](#) pour la conception, la construction et l'exploitation d'un centre de tri des emballages et papiers à Vedène. Un équipement structurant, mutualisé entre collectivités, destiné à moderniser durablement le traitement des déchets de plus de 600 000 habitants du bassin rhodanien. Le futur centre de tri rhodanien sera implanté 649 avenue du Vidier à [Vedène](#), sur un site mitoyen de l'Unité de valorisation énergétique du SIDOMRA. Cette localisation stratégique permettra des synergies techniques, notamment pour le traitement des refus de tri et l'approvisionnement énergétique. Le coût prévisionnel de l'investissement est estimé à environ 33,5M€.

Créée en décembre 2023, la [SPL Tri Rhodanien](#) réunit dix collectivités territoriales de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Gard, seules actionnaires de la structure. Si la gouvernance demeure publique, la conception, la réalisation et l'exploitation de l'équipement ont été confiées, à l'issue de la mise en concurrence, au groupement mené par Paprec Méditerranée, associé au cabinet [AT&E Architectes](#). Le futur centre assurera le tri des emballages ménagers et papiers collectés dans les bacs jaunes de 13 intercommunalités et syndicats, représentant environ 625 000 habitants. Sa capacité annuelle atteindra 30 000 tonnes, couvrant plastiques, métaux, papiers et cartons.



Ecrit par Mireille Hurlin le 24 décembre 2025

Performance environnementale et synergies locales

Implanté à Vedène, sur un terrain de 16 000 m², le bâtiment -de près de 7 000 m² de surface- jouxtera l'Unité de valorisation énergétique du [Sidomra](#), permettant des synergies opérationnelles. Environ un quart des flux triés, constitués de refus de tri, pourra ainsi être traité localement, tandis qu'un approvisionnement électrique depuis l'UVE (Unité de valorisation énergétique) est également envisagé.

Un bâtiment sobre

Les élus ont accordé une attention particulière à la qualité environnementale du projet : process sobres en énergie, ombrières photovoltaïques, végétalisation renforcée et optimisation de l'empreinte carbone. Le centre intégrera des équipements de tri de dernière génération, largement fabriqués en France, reposant sur l'intelligence artificielle. Ces technologies seront fournies par [Pellenc](#), entreprise basée à Pertuis et reconnue comme leader mondial du tri optique.



Vue du projet depuis le chemin de Capeau – AT&E Architectes

Copyright SPL Tri Rhodanien

Un projet industriel et social

La modernisation ne se fera pas au détriment de l'emploi. Le site comptera environ quarante salariés, avec une part significative de postes réservés à l'insertion. La phase de travaux mobilisera par ailleurs 10 000 heures d'insertion sociale et professionnelle, renforçant l'ancrage territorial du projet.

Une mise en service prévue au 1^{er} semestre 2028



Ecrit par Mireille Hurlin le 24 décembre 2025

Prévue pour le premier semestre 2028, la mise en service de ce centre de tri marque une rupture : réduction des transports hors région, amélioration de la performance de recyclage et maîtrise des coûts sur le long terme pour les collectivités partenaires. À travers ce projet ambitieux, la SPL Tri Rhodanien souhaite conjuguer transition écologique, souveraineté territoriale et innovation industrielle, au service d'un recyclage plus efficace et plus responsable pour l'ensemble du bassin rhodanien.

Combien ça coute ?

Le coût prévisionnel de l'investissement est estimé à environ 33,5M€ hors taxes, comprenant près de 18,2M€ pour la construction du bâtiment et 15,3M€ dédiés au process industriel de tri, intégrant des équipements de haute technologie. Un projet structurant pour le bassin rhodanien, destiné à moderniser durablement le tri des déchets et à renforcer la maîtrise publique de cet outil stratégique.

Dans le détail

Les collectivités membre de la SPL Tri Rhodanien sont : SIDOMRA - Avignon - Montoux, Représentant les territoires du Grand Avignon, de la CA Sorgues du Comtat (CASC) et d'une partie de la CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) ; SIECEUTOM région de Cavaillon, Représentant les territoires de la CA Luberon Monts de Vaucluse (LMV Agglo) et de l'autre partie de la CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) ; SMICTOM Rhône Garrigues - Villeneuve-Lès-Avignon ; SIRTOM de la région d'Apt ; Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (COVE) - Carpentras ; Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM) - Arles ; Terre de Provence Agglomération (TPA) - Eyragues ; Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) - Saint Rémy de Provence ; Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) - Camaret sur Aigues ; Communauté de Communes Ventoux Sud (CCVS) - Sault - Villes-sur-Auzon ; SIECEUTOM - région de Cavaillon.

Mireille Hurlin